

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 5

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Marché du sucre

Les marchés à l'étranger continuent à être fermes. De ce fait les prix se raffermissent aussi dans notre pays et les offres à pertes disparaissent peu à peu. Il faut compter avec des augmentations de prix jusqu'aux nouvelles récoltes en automne prochain.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour mai 1955

Le printemps du calendrier est là depuis près d'un mois mais la température ne s'est pas encore sérieusement réchauffée. Mars a été très sec et, nous disent les statistiques, a eu 21 jours froids. Maintenant, à la mi-avril, pendant le milieu de la journée, malgré le soleil, il ne fait pas toujours assez chaud pour visiter les colonies, car la bise souffle et se charge de maintenir un fond d'air très frais. Dès quatre heures, l'après-midi, la sortie des butineuses cesse et un calme presque complet envahit le rucher.

La nature elle-même est en retard. Les arbres fruitiers ne sont pas encore fleuris et nos avettes n'ont guère trouvé jusqu'à maintenant du nectar en quantité suffisante pour entretenir la ruche. Les provisions sont donc largement mises à contribution et l'apiculteur avisé complète régulièrement celles des colonies qu'il a trouvées pauvres. Malgré tout, nous allons contre les beaux jours et, si les rebuses du coucou et de l'épine noire ne sont pas trop méchantes, nos ruches pourront se développer normalement pour être prêtes au moment de la miellée.

L'hivernage a généralement été satisfaisant, bien que les nouvelles reçues de plusieurs apiculteurs nous annoncent, à part les orphelines et bourdonneuses coutumières, des colonies plutôt faibles avec un ou deux rayons de couvain de moins qu'en année ordinaire. Le moment n'est donc pas encore venu d'enlever les couvertures ; au contraire, tant que les nuits seront très fraîches (la radio n'annonçait-elle pas le 15 à midi : neige jusqu'en plaine, gel nocturne -5° à -6°), il faut chercher à conserver dans nos ruches le plus de chaleur possible. C'est avec le nourrissage stimulant, le seul moyen de pousser la reine à étendre sa ponte et de donner aux couveuses la

possibilité de maintenir une bonne température, propice au développement normal du couvain.

Au début de mai, fin avril dans les régions précoces, l'apiculteur doit surveiller attentivement ses colonies et s'assurer qu'elles ont suffisamment de place pour se développer. Les feuilles gaufrées seront placées entre le dernier rayon de couvain et le cadre de pollen. Quarante-huit heures après leur mise en ruche, elles seront retournées afin d'assurer une construction complète et régulière. Il faut absolument éviter, au début de mai, l'engorgement du nid à couvain par de trop nombreuses jeunes abeilles ; certains chercheurs pensent qu'il est à l'origine de l'essaimage et qu'en donnant suffisamment de place aux colonies en cette période de développement intensif on évite très souvent la sortie de l'essaim.

C'est aussi en mai, plus ou moins tôt selon les régions, le développement des colonies et la précocité de la grande miellée, que l'apiculteur place les hausses. Un des gros inconvénients des ruches « Dadant » est qu'il faut mettre toute la hausse en une seule fois. Cette importante augmentation du volume de la ruche (plus de la moitié) peut être néfaste à une colonie faible lorsque l'apiculteur est trop pressé de hausser et cela surtout s'il revient une période de froid, car le groupe n'arrive plus à maintenir la chaleur nécessaire au couvain. Reconnaissons que, question hausse, la ruche suisse, sur laquelle on peut ajouter progressivement les demi-cadres, lui est supérieure.

Mon cher débutant, n'éprouvez-vous pas, chaque année une certaine hésitation à placer vos hausses ? Est-ce le moment ? Est-ce trop tôt ? Quand peut-on et doit-on hausser nos colonies ? Les avis sont très partagés et les traités d'apiculture se contredisent tout comme les apiculteurs. Certain vieux routinier vous dira : « Il faut placer les hausses dès que les rayons du bas ont les épaules bien garnies de miel. » Un autre : « Je mets mes hausses quand les abeilles occupent complètement les rayons du corps de ruche et que les derniers sont bien couverts d'abeilles, qu'elles dérasent en quelque sorte, au moment où l'on ouvre la ruche. »

Pour nous, nous pensons, mon cher débutant, que le moment de mettre les hausses dépend avant tout de la région dans laquelle se trouve le rucher. Si vous habitez une contrée à récolte importante très précoce, de dents-de-lion par exemple ou de colza, il faut, croyons-nous, mettre les hausses dès que les abeilles garnissent de miel le haut des rayons du corps de ruche et ne pas attendre que le dernier cadre soit couvert d'abeilles. En retardant de donner de la place, vous inciteriez vos abeilles à déposer leur précieuse récolte dans le nid à couvain ; la reine alors ne trouverait plus un champ de ponte suffisant et la colonie risquerait fort de se préparer à l'essaimage. Par contre, dans les régions où la miellée principale est tardive, où les apports printaniers sont de peu d'importance, l'on ne

saurait attendre que les rayons du corps de ruche soient garnis de miel pour poser les hausses. Pendant le développement de la colonie, toute la récolte journalière est absorbée par les besoins de la ruche, la population s'enfle, occupe bientôt tous les rayons, sans que les abeilles blanchissent le haut des cadres. Attendre que ces hauts soient pleins de miel prédisposerait aussi à l'essaimage. Aussi, mon cher débutant, est-il indiqué dans ce cas de poser les hausses même en l'absence de récolte de nectar, ceci pour donner de la place et dégorger le nid à couvain.

Trop nombreux sont encore les apiculteurs qui manquent de rayons de hausse ou sont obligés d'utiliser des rayons noircis par le couvain et souvent farcis de cellules à mâles. Un excellent moyen de compléter chaque année sa collection de demi-cadres consiste à placer dans chaque hausse, en son beau milieu, un cadre neuf pourvu d'une cire gaufrée. Les abeilles s'en occuperont sûrement et, s'il y a récolte, vous trouverez un superbe rayon, bien garni, que vous aurez un plaisir tout spécial à désoperculer. Encore un mot : avant de placer la hausse, il est très indiqué de jeter un coup d'œil dans le bas. Tout est-il en ordre ? provisions, reine, couvain, y a-t-il peut être un commencement d'élevage !... Cette visite rapide est nécessaire, car la hausse placée, bien rares sont les ruches qui seront recontrôlées avant la mise en hivernage.

Mai, s'il est pour les poètes le mois des roses, est pour nous autres apiculteurs, celui des essaims. Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'il y en a cependant moins maintenant qu'il y a une trentaine d'années. Comment enrucher et soigner un essaim ? En faisant des visites de rucher, on rencontre encore beaucoup trop souvent des essaims enruchés sur des cadres bâtis ; ou bien encore, l'apiculteur a mis trois ou quatre cires parmi les cadres bâtis. A notre avis, c'est une des plus graves erreurs que l'on puisse commettre. L'essaim naturel a la fièvre de bâtir ; en quelques jours un essaim moyen construira huit à dix rayons pour peu que la récolte donne et que son nourrisseur soit bien pourvu. Cette fièvre ne dure que quelques jours, aussi faut-il dès le premier soir donner du sirop en abondance. Pendant tout le temps de la construction des rayons, il ne faut ni les interchanger, ni les retourner pour obtenir des rayons réguliers, tous de même épaisseur. La récolte de la souche sera nulle. On peut cependant, si l'essaim est précoce, en envisager une avec ce dernier, en le mettant à la place de la souche. Renforcé par toutes les butineuses, sa forte population permettra de le hausser sitôt le corps de ruche bâti, et les rayons étant pleins, la récolte emmagasinée le sera tout naturellement dans le grenier. On évitera aussi, en saignant la souche, le départ d'essaims secondaires qui très souvent prennent le large au sortir de la ruche.

Beaucoup de plaisir au rucher, mon cher débutant, et surtout, bonne récolte.

Gingins, 16 avril 1955.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Lutte contre les hannetons et apiculture en 1954

par le *Dr A. Maurizio*, section « Apiculture », Liebefeld
(traduction P. Zimmermann)

Au printemps 1954, une sortie massive de hannetons devait avoir lieu sur le Plateau suisse soumis au cycle « bernois ». Dès l'automne 1953, les autorités cantonales prirent leurs dispositions pour lutter systématiquement contre les hannetons par l'organisation d'actions de grande envergure. Celles-ci eurent plus particulièrement lieu en Suisse alémanique, la Suisse romande renonçant à la lutte chimique contre l'insecte au profit de mesures mécaniques destinées à détruire les vers blancs (*Rev. Rom. d'Agriculture* 8 (3) : 19 et (10) : 73, 1952). L'organisation de ces actions, comme au cours de ces dernières années, était entre les mains des Départements cantonaux de l'Agriculture. Les lisières des forêts ont été traitées, en partie par des actions limitées, en partie par des pulvérisations dirigées sur les points de concentration (*Mitt. Schweiz. Entom. Ges. XXV* (4) : 269, 1952 ; *Mitt. Schweiz. Landw.* 2 (2) : 17, 1954).

Le contrôle des colonies avant et pendant les traitements ainsi que l'évaluation des dommages causés, furent faits par des experts apicoles et les sociétés locales d'apiculture en étroite collaboration avec les dirigeants de ces actions. Comme précédemment, la section « Apiculture » du Liebefeld fut chargée d'établir la cause de la mortalité (empoisonnement, maladie). Avant le début des traitements, les personnes responsables des actions ainsi que les experts apicoles reçurent une notice, publiée par le Liebefeld, les renseignant sur les mesures à prendre en vue de protéger les abeilles pendant le déroulement des opérations et la manière de prélever et d'emballer les échantillons d'abeilles destinés à l'analyse (*Sch. Bienenztg.* (6) : 226, 1953). Les personnes responsables des traitements, en collaboration avec les Sociétés locales d'apiculture, publièrent de leur côté des directives destinées à orienter les équipes et les apiculteurs sur les